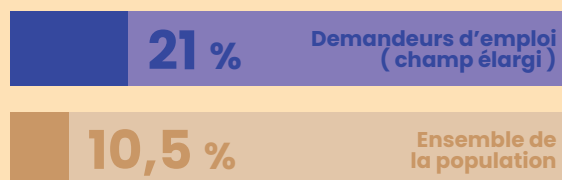


1 DEMANDEUR D'EMPLOI SUR 5 EST EN FORTE DIFFICULTÉ AVEC LES COMPÉTENCES DE BASE

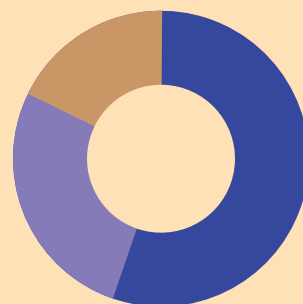
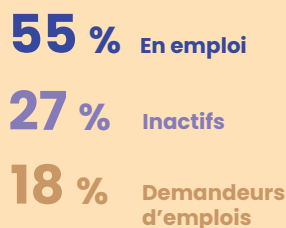
Parmi la population totale des 18-64 ans
Part des personnes en forte difficulté



Les demandeurs d'emplois sont **deux fois plus touchés** que l'ensemble de la population. Ils sont **660 000 en forte difficulté**.

Source : Insee-ANLCI, enquête FLV 2022-2023, module « compétences »

Parmi les personnes en forte difficulté
Répartition des personnes selon leur statut d'activité

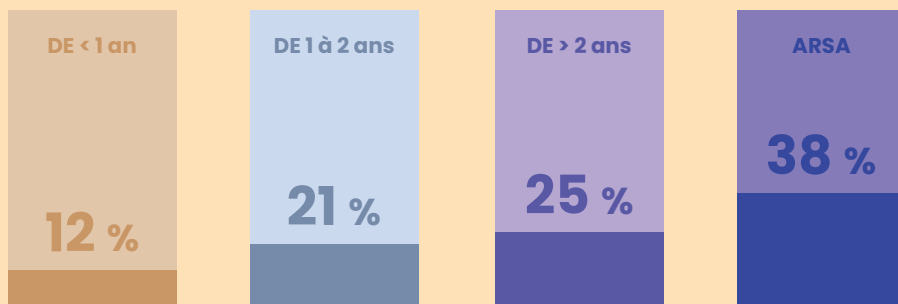


Près d'une personne en forte difficulté sur 5 (18 %) est demandeur d'emploi.

Source : Insee-ANLCI, enquête FLV 2022-2023, module « compétences »

SITUATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE)

Part des demandeurs d'emploi en forte difficulté



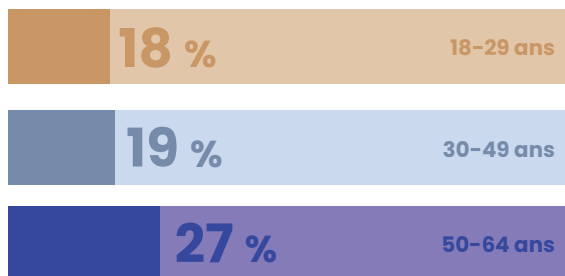
Plus d'un tiers (38 %) des allocataires du RSA socle sont en forte difficulté avec les compétences de base.

Source : Insee-ANLCI, enquête FLV 2022-2023, module « compétences »

ÂGE

Parmi les demandeurs d'emploi

Part des personnes en forte difficulté

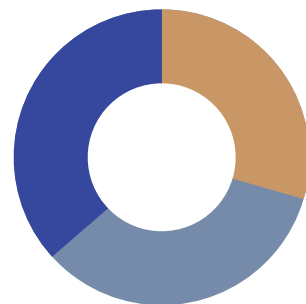


Plus d'un demandeur d'emploi sur 4 (27 %) âgé de 50 à 64 ans est en forte difficulté avec les compétences de base.

Source : Insee-ANLCI, enquête FLV 2022-2023, module « compétences »

Répartition des demandeurs d'emploi en forte difficulté

29 % 18-29 ans
34 % 30-49 ans
37 % 50-64 ans



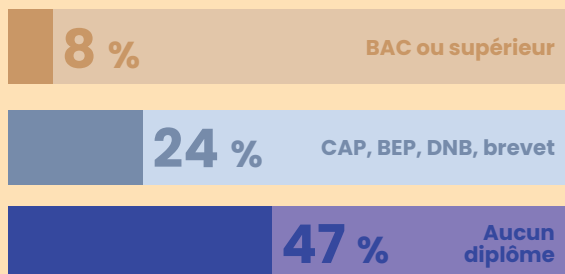
Plus d'un tiers (37 %) des demandeurs d'emploi en forte difficulté ont entre 50 et 64 ans.

Source : Insee-ANLCI, enquête FLV 2022-2023, module « compétences »

NIVEAU DE DIPLÔME

Parmi les demandeurs d'emploi

Part des personnes en forte difficulté

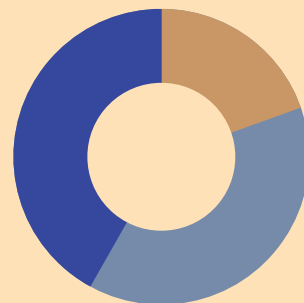


Près d'un demandeur d'emploi sur deux (47 %) sans diplôme rencontre de fortes difficultés avec les compétences de base.

Source : Insee-ANLCI, enquête FLV 2022-2023, module « compétences »

Parmi les personnes en forte difficulté Répartition des demandeurs d'emploi

20 % BAC ou supérieur
38 % CAP, BEP, DNB, brevet
42 % Aucun diplôme



80 % des demandeurs d'emploi en forte difficulté sont peu ou pas diplômés. Plus d'un tiers (38 %) ont un diplôme inférieur au bac.

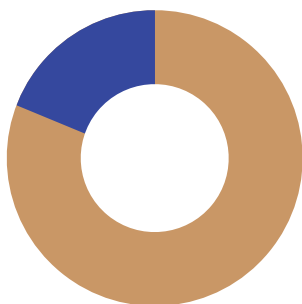
Source : Insee-ANLCI, enquête FLV 2022-2023, module « compétences »

ACTIVITÉS PRÉCÉDENTES

Répartition des demandeurs d'emploi en forte difficulté

82 %
A travaillé
dans le passé

18 %
N'a jamais
travaillé



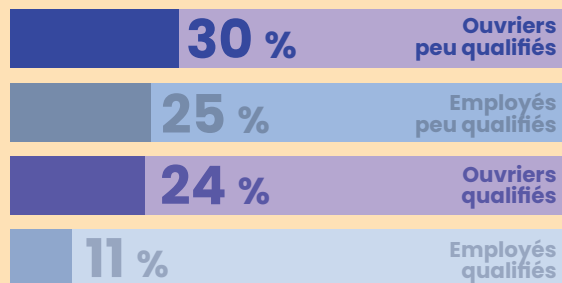
Plus de 4 demandeurs d'emploi sur 5 (82 %) en forte difficulté ont déjà travaillé par le passé.

Source : Insee-ANLCI, enquête FLV 2022-2023, module « compétences »

DERNIÈRE PROFESSION EXERCÉE

Champ = demandeurs d'emploi ayant déjà travaillé ou ayant une activité

Part des demandeurs d'emploi en forte difficulté



30 % des demandeurs d'emploi ayant occupé un poste d'ouvrier peu qualifié lors de leur dernier emploi rencontrent de fortes difficultés avec les compétences de base.

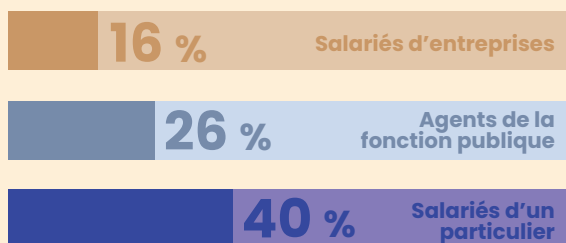
Source : Insee-ANLCI, enquête FLV 2022-2023, module « compétences »

STATUT DANS LE DERNIER EMPLOI OCCUPÉ

Champ = demandeurs d'emploi ayant déjà travaillé

Parmi les demandeurs d'emploi

Part des personnes en forte difficulté



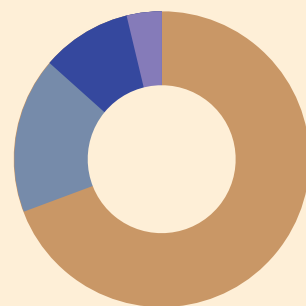
40 % des demandeurs d'emploi ayant travaillé comme salariés d'un particulier lors de leur dernier emploi rencontrent de fortes difficultés avec les compétences de base.

Source : Insee-ANLCI, enquête FLV 2022-2023, module « compétences »

Parmi les personnes en forte difficulté

Répartition des demandeurs d'emploi

69 % Salariés d'entreprises
17 % Agents de la fonction publique
10 % Salariés d'un particulier
4 % Autres

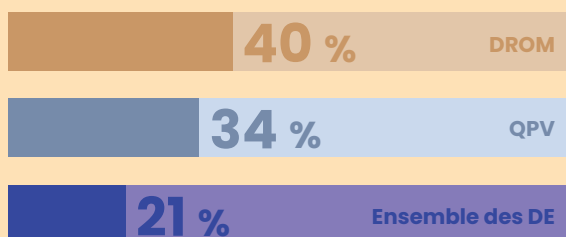


69 % des demandeurs d'emploi en forte difficulté étaient salariés d'une entreprise dans leur dernier emploi.

Source : Insee-ANLCI, enquête FLV 2022-2023, module « compétences »

LIEU DE RÉSIDENCE

Part des demandeurs d'emploi en forte difficulté

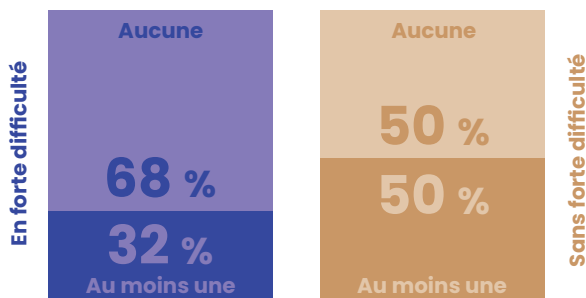


Deux fois plus de demandeurs d'emploi concernés par de fortes difficultés dans les DROM et en QPV.

Source : Insee-ANLCI, enquête FLV 2022-2023, module « compétences »

FORMATION

Part des personnes ayant suivi des formations selon leurs compétences

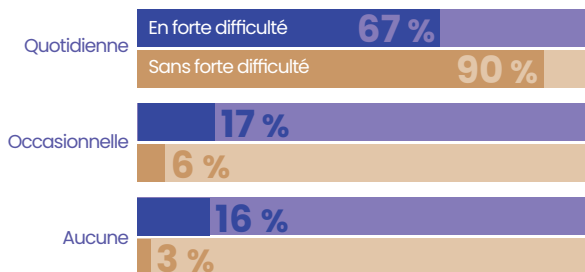


Plus de deux tiers (68 %) des demandeurs d'emploi en forte difficulté avec les compétences de base n'ont suivi aucune formation dans les 12 derniers mois.

Source : Insee-ANLCI, enquête FLV 2022-2023, module « compétences »

AISSANCE AVEC L'OUTIL NUMÉRIQUE

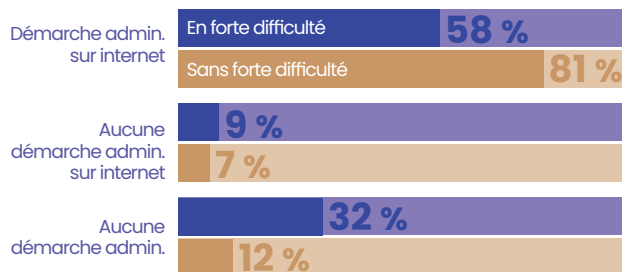
Utilisation d'internet par les demandeurs d'emploi selon leurs difficultés



16 % des demandeurs d'emploi en forte difficulté n'utilisent pas internet, contre 3 % pour le reste de la population.

Source : Insee-ANLCI, enquête FLV 2022-2023, module « compétences »

Autonomie face aux démarches administratives des demandeurs d'emploi selon leurs difficultés



Un tiers (32 %) des demandeurs d'emploi en forte difficulté ne réalisent aucune démarche administrative seul.

Source : Insee-ANLCI, enquête FLV 2022-2023, module « compétences »

Mieux comprendre les chiffres

Source

Enquête **Formation tout au long de la vie (FLV) 2022** réalisée par l'Insee auprès des ménages ordinaires. Enquête en face-à-face auprès de 16 200 personnes.

Méthode

Champ : personnes de 18 à 64 se déclarant à la recherche d'un emploi ou allocataires du RSA socle ainsi que leur conjoints (valeur estimée), ayant été scolarisées (tout ou partie) en France.

Le champ des demandeurs d'emploi a été élargi afin d'intégrer les effets de la loi travail, en incluant les allocataires du RSA socle ainsi que leurs conjoints.

La variable qui permet de savoir si la personne perçoit ou non le RSA socle n'existe pas, mais est estimée à partir de plusieurs autres variables, dont la perception du RSA au sein du ménage.

Définition « personnes en forte difficulté avec les compétences de base » :

personnes ayant obtenu moins de 60 % de réussite dans au moins une des quatre compétences testées (identifier des mots, comprendre un texte, écrire, compter).

Lexique

ARSA : allocataire du RSA (Revenu de Solidarité Active) socle.

RSA socle : prestation versée aux foyers dont les ressources sont inférieures au montant forfaitaire du RSA (calculé selon la composition du foyer) et qui ne perçoivent pas de revenus d'activité.

Inactif : au sens de l'Insee reprenant la définition du BIT (Bureau International du Travail), une personne inactive est une personne qui n'est ni en emploi ni au chômage. Elle peut donc être retraitée, étudiante, en formation professionnelle, au foyer, en incapacité de travailler pour des raisons de handicap ou de santé.

PCS : la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) classe la population selon la profession actuelle ou passée à partir de plusieurs critères.



ANLCI – Pour l'accès de toutes et tous aux compétences de base

L'ANLCI vise l'accès de toutes et tous aux compétences de base (lire, écrire, compter, utiliser les outils numériques) pour permettre l'autonomie au quotidien. Elle réunit, anime et soutient les décideurs et acteurs impliqués dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme.

Pour aller plus loin :

- « **Illettrisme et innumérisme : 1 adulte sur 10 en forte difficulté** », Les Dossiers de l'Observatoire de l'illettrisme et de l'illectronisme, ANLCI, septembre 2024, Bernert E.
- « **Les difficultés à l'écrit ou en calcul pénalisent l'insertion professionnelle, surtout celle des femmes et des peu ou pas diplômés** », Insee Première n°2080, octobre 2025, Pilorge C.